

doctrine n'a pas été absente des politiques de notre pays; elle y a occupé une place prédominante même, et il est grand temps que nous renoncions pour toujours à la politique de l'isolationnisme.

On ne peut rien accomplir sans l'appui de la population. C'est l'individu qui livre la guerre; c'est lui qui meurt au combat et c'est lui qui doit participer à la paix. La charte ne peut pas obtenir une prestation de foi de la part de la population canadienne ou de l'Organisation des Nations Unies, elle ne peut pas connaître le succès, à moins de jouir de l'appui le plus entier possible. Il ne s'agit pas d'adopter la charte, mais bien d'assurer à l'Organisation des Nations Unies l'appui de la population canadienne dans toutes les mesures tendant à donner suite aux buts et aux avoués de l'organisation.

Nous devons combattre l'apathie publique et l'indifférence dont nos politiciens font trop souvent preuve. Le Gouvernement a le devoir de mobiliser l'opinion publique. Le Parlement a le devoir de faire tout son possible pour que l'opinion publique vienne appuyer l'Organisation des Nations Unies. Ne cloignons pas nos délégués ni le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, quel qu'il soit. Demandons leur de parcourir le pays, de renseigner la population et de mobiliser l'opinion publique.

En terminant, je dirai que la charte nous offre une organisation et des rouages, mais elle ne nous fournit pas la détermination de maintenir la paix. L'Organisation des Nations Unies ne peut pas en soi créer la détermination de maintenir la paix. C'est seulement l'instrument qui permettra à cette détermination de s'affirmer. Elle établira une force prépondérante en faveur de la paix. Mais le monde doit mettre son espoir dans ces ambassadeurs de bonne volonté, appelons-les prédicateurs et missionnaires, qui parcoureront le monde en créant la bonne volonté. John R. Mott disait, il y a trente ans: "Si nous n'envoyons pas 10,000 missionnaires au Japon, nous y enverrons 10,000 baïonnettes avant que je meure." John R. Mott est encore en vie, et des millions et des millions de baïonnettes ont pris le chemin du Japon.

Pouvons-nous envisager l'échec de l'Organisation des Nations Unies? Nous avons fait tant de sacrifices pour gagner la guerre que nous pouvons bien en consentir encore pour gagner la paix. Les leçons de la guerre ne doivent pas être perdues. Nous ne pouvons pas espérer la paix en dehors de la collaboration internationale. L'Organisation et la sécurité doivent être collectives. Il existe des difficultés, nous le reconnaissons tous. Nous admettons également que la charte renferme

[M. Fleming.]

des imperfections. Mais allons-nous nous abandonner à la crainte, au mauvais pressentiment, au cynisme et à la méfiance? Si nous le faisons, quel sort nous attend? La guerre; et personne ne veut de la guerre. Dans ce cas, n'allons pas, pour l'amour de Dieu, oublier la dette que nous avons envers nos morts.

M. J.-A. BRADETTE (Cochrane): Je désire déclarer dès le début de mes remarques que je suis absolument en faveur de l'accord signé à San-Francisco en juin dernier et que je nourris l'ardent espoir qu'il aura l'appui unanime ou presque unanime de la Chambre des communes. J'ai écouté avec un très vif intérêt l'honorable député d'Eglinton (M. Fleming). Il a prononcé un merveilleux discours, bien documenté, éloquent et bien présenté, mais j'éprouve un certain émoi au moment de tenir le langage que je m'étais proposé, car nous nous rendons tous compte, je crois, que nous ne discutons pas une conférence de paix future, mais cette charte en est certes un préliminaire. Pour la population canadienne il n'y a aucun doute que la résolution de Bretton-Woods, la conclusion de Dumbarton-Oaks, la charte de San-Francisco et la dernière conférence de Londres auront leur répercussion sur les conférences de paix futures. Les représentants de tous les pays s'inspireront nécessairement dans une grande mesure des délibérations et des conclusions des conférences dont j'ai fait mention.

Il n'y a de doute pour personne que la résolution et l'accord dont il s'agit sont au-dessus de toute considération de parti politique. Je désire offrir dès maintenant mes éloges les plus sincères à la délégation canadienne pour l'excellent travail qu'elle a accompli à San-Francisco. Comme l'ont si bien dit les honorables préopinants, on avait manifestement oublié le parti pris politique. Les délégués auraient sans doute trouvé beaucoup plus commode de se trouver dans leurs circonscriptions respectives ou au Canada pendant la campagne électorale. Ils ont compris la noble tâche et les réalisations que la population canadienne leur demandait. Ils ont reçu les éloges bien mérités non seulement de la population canadienne mais de tous ceux qui ont été au courant des excellents résultats qu'ils ont obtenus à cette conférence.

Avant de parler de leurs opinions sur ce qui se passait à la conférence j'essaie d'exprimer l'opinion de l'électeur moyen de ma circonscription. Depuis la conférence de San-Francisco, cette circonscription a vu surgir au moins dix cercles d'étude qui se sont appliqués à un examen approfondi de tous les articles de la conférence de San-Francisco. Plusieurs fois j'ai assisté comme témoin et non comme participant à leurs séances et j'ai été agréa-